



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du LUNDI 03 FEVRIER 2020, à 20 heures.

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de HUISMES, sous la présidence de Monsieur Denis MOUTARDIER.

**Présents** : Elisabeth BENOIST, Agnès BOREL, Philippe COIQUIL, Romuald COLIN, Max DELUGEAU, Nathalie DESBRUERES, Jean-Michel GUERTIN, Lionel HÉGRON, Sarah LAMOUR, Martine LECOMTE, François MARIN, Denis MOUTARDIER et Isabelle WIBAUT.

**Représentés** : Florence GRANDIN donne procuration à Nathalie DESBRUERES.

**Excusés** : Claudine BOUCHER, Bertrand DEYRIES et Daniel HANNEQUART.

**Absents** : Pascal BELERY et Marc SAUTEREAU.

**Secrétaire de séance** : Elisabeth BENOIST.

Le quorum étant respecté, Monsieur Denis MOUTARDIER ouvre la séance.

Aucune remarque n'est apportée par les conseillers municipaux sur le contenu du compte-rendu de la dernière séance du 09 décembre 2019. Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des décisions prises dans le cadre de ses délégations en matière d'urbanisme (autorisations des droits des sols et du droit de préemption urbain exercé sur la commune).

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :**

#### 1. FINANCES COMMUNALES.

- Contrat de location des deux logements communaux au 4,rue des écoles (2020-01-001).

La réhabilitation des logements communaux au n° 4 rue des écoles est achevée. Ils ont été mis à la location.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les contrats de location à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020 avec Madame Mikaéla CONTE pour le logement communal situé au n° 4 bis pour un loyer mensuel de 310 euros et Monsieur Julien VIGNOL pour le logement communal situé au 4 ter pour un loyer mensuel de 430 euros.

- Demande de subvention exceptionnelle pour le financement de la classe découverte de l'école primaire en 2020 (2020-01-002).

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 500,00 euros pour le financement de la classe découverte de l'école élémentaire qui aura lieu en avril 2020 à Piriac en Loire Atlantique. Il note que la commune de Huismes supportera également le coût du bus mis à disposition par la communauté de communes Chinon Vienne et Loire pour assurer le transport des enfants (de l'ordre de 1 000 euros).

- Inscription à l'état d'assiette et mise en vente des coupes prévues dans l'aménagement forestier par l'Office National des Forêts en 2020 (2020-01-003).

L'Office National des Forêts a rédigé un document d'aménagement de la forêt de Saint-

Benoît-la-Forêt en 2017 qui contient un programme de coupe que l'O.N.F. étudie tous les ans pour élaborer et valider l'assiette des coupes. C'est dans le cadre de l'application de ce document d'aménagement qu'il est proposé d'inscrire à l'état d'assiette 2020 : les coupes d'amélioration pour les parcelles 1- 4 et 5.

Conformément à l'article L214-5 du code forestier, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'inscription à l'état d'assiette 2020 des coupes d'amélioration pour les parcelles 1- 4 et 5 et fixe comme suit la destination des coupes inscrites à l'exercice 2020 : les produits seront vendus par l'Office National des Forêts conformément au Code Forestier.

- Proposition de contrat en hygiène alimentaire pour la cantine scolaire auprès du Laboratoire de Touraine en 2020 (2020-01-004).

Considérant que le Laboratoire de Touraine a rejoint le Groupement d'Intérêt Public INOVALYS dont le siège social est à Angers, Monsieur le Maire présente le nouveau contrat annuel pour 2020 relatif aux analyses en hygiène alimentaire de la cantine scolaire (le contrat initial passé en 2019 auprès du Laboratoire de Touraine est transféré automatiquement à INOVALYS aux mêmes conditions. Ce changement n'entraîne aucun impact dans la réalisation de leurs prestations).

Après examen, le conseil municipal accepte à l'unanimité de passer ce nouveau contrat du Groupement d'intérêt Public INOVALYS et autorise Monsieur le Maire à le signer.

## **2. PERSONNEL COMMUNAL.**

- Modification du régime indemnitaire (RIFSEEP-IFSE et CIA) au profit de la filière administrative, médico-sociale et technique (2020-01-005).

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à la majorité (10 voix « pour » et 3 « abstentions ») d'augmenter les plafonds annuels de ces indemnités au profit du personnel communal. Monsieur Philippe COIQUIL a demandé à ne pas participer au vote.

## **3. AFFAIRES GENERALES.**

- Préparation du tableau de présence des élus pour le scrutin des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Le tableau de présence est établi afin que le scrutin des élections municipales de mars 2020 soit ouvert chaque dimanche de 8 heures le matin à 18 heures le soir.

- Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin (2020-01-006).

Monsieur le Maire expose que la décision de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'autoriser les USA à prendre des mesures de rétorsions commerciales dans l'affaire des subventions illégales accordées au groupe Airbus, notamment par la France et considérant la décision des USA de taxer les vins tranquilles Français à hauteur de 25 % de leur valeur, le conseil municipal demandent à l'unanimité à Monsieur le Président de la République Française de :

. faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE ;

. reconnaître à la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vin touchées par les représailles américaines.

#### 4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- Travaux de rénovation et d'aménagement du foyer rural : autorisation donnée pour la réalisation d'un dossier d'A.P.S. (avant-projet sommaire).

Après présentation de Madame BOREL, le conseil municipal accepte à la majorité (13 voix « pour » et 1 « abstention ») de confier à la S.A.R.L. LIGERIS de Chambray-les-Tours la réalisation d'un dossier A.P.S. pour les travaux de rénovation et d'aménagement du foyer rural. Le montant de la mission est arrêté à la somme de 4 800,00 euros H.T. et devrait permettre le montage d'un dossier de demande de subvention relatif à l'aménagement extérieur et intérieur du bâtiment communal.

- Rapport des commissions.

Le conseil municipal entend les actions menées par chaque adjoint et conseiller délégué au sein de chaque commission.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 45 minutes.**

Date de la publication : 10 février 2020.  
Certifié exact,

Le secrétaire de séance,



Elisabeth BENOIST.

Le Maire,

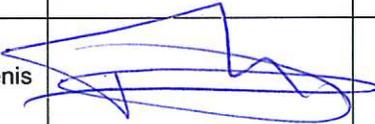


Denis MOUTARDIER.

## Récapitulation des délibérations prises au cours de cette séance

N° délibération	Titre
2020-01-001	Contrat de location logements communaux au 4 rue des écoles au 1 <sup>er</sup> mars 2020
2020-01-002	Demande subvention exceptionnelle 2020 financement classe de mer école élémentaire
2020-01-003	Inscription état assiette et vente coupe de bois 2020 aménagement forestier par l'O.N.F.
2020-01-004	Contrat annuel 2020 hygiène alimentaire cantine scolaire auprès d'Inovalys site de Tours
2020-01-005	Personnel communal – modification régime indemnitaire de la filière administrative
2020-01-006	Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin

## Signature des membres présents

Présents	Signatures	Présents	Signatures
BELERY Pascal	absent	BENOIST Elisabeth	
BOREL Agnès		BOUCHER Claudine	excusée
COIQUIL Philippe		COLIN Romuald	
DELUGEAU Max		DESBRUERES Nathalie	
DEYRIES Bertrand	excusé	GRANDIN Florence	a donné procuration à Nathalie DESBRUERES
GUERTIN Jean-Michel		HANNEQUART Daniel	excusé
HÉGRON Lionel		LAMOUR Sarah	
LECOMTE Martine		MARIN François	
MOUTARDIER Denis		SAUTEREAU Marc	absent
WIBAUT Isabelle			